

## CONSEIL MUNICIPAL du 08 juillet 2014

L'an 2014, le 08 juillet à 20 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Présents** : M. André GUIHARD, Maire, Mmes Marie-Laure AREZKI, MM. Joseph TESTARD, Christian PRIOU, Arnaud PAGEAUD, Réda BEN KEBIL, Christophe LEBRETON, Mmes Nathalie GENEIX, Aurélie FERRE, Anne GUILLET, Lydia BEATRIX, MM. Jérôme SQUELARD, Bertrand DABO, Fabrice ETIE, Michel OUAIRY.

**Absents excusés** : Mmes Catherine ROUIL donne procuration à Christophe LEBRETON, Christelle JAUNASSE donne procuration à André GUIHARD, Isabelle HARDY donne procuration à Réda BEN KEBIL, Angélique DELANOU.

**Secrétaire de séance** : M. Bertrand DABO.

M. Jean-Louis PELISSER, Président de l'Association C'Osmose présente les objectifs de cette association : Faire connaître et reconnaître le Parc monumental – Alignement de mégalithes – afin d'y assurer son futur et sa pérennité (en faire un lieu unique et permanent d'animation).

Aucune remarque n'ayant été faite, les comptes rendu du conseil des 6 mai et 10 juin 2014, sont approuvés à l'unanimité.

### INFORMATIONS ET COURRIERS DIVERS

- La réunion des finances avec le trésorier payeur, prévue le 2 octobre 2014 est déplacée au 16 septembre 2014.
- De nombreux courriers d'invitation ont été transmis aux élus.

### COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

#### Commission communication :

La cérémonie du 11 novembre se déroulera le 15 novembre avec la participation des élèves des deux écoles. Une exposition de 24 panneaux sur les événements du 6 juin 1944 au 11 juin 1945 est prévue à la salle polyvalente.

La commission étudie la possibilité d'un poste internet en libre-service.

#### Pôle culturel :

Proposition de rencontrer les bénévoles de la bibliothèque afin de faire la transition avec le passage des compétences à la Compa et travailler sur le projet du Noël des scolaires.

Le projet « Cartoon Frénésie trio » de la compagnie Les 5000 doigts du Docteur K a été retenu pour le vendredi 19 décembre 2014 (spectacle scolaire et projet pédagogique).

Une rencontre c'est effectuée le 19 juin 2014 avec les dirigeants du club pongiste afin de trouver des solutions aux contraintes liées aux matches officiels.

La rencontre avec les associations effectuée le 27 juin 2014 fut fructueuse en échanges avec l'envie de renouveler la fête des associations

.L'association ASPOT va proposer à la rentrée des séances de Zumba le jeudi soir.

#### Commission voirie :

Les travaux prévus au budget 2014 sur les voiries, enrobés, enduits d'usure sont terminés. Pour le point à temps automatique un complément est prévu en septembre/octobre.

Le curage des fossés a été effectué sur 14 km.

Demande d'une intervention d'urgence à Véolia pour les fuites de canalisations sur la route du terrain de foot. La canalisation est à changer d'urgence.

Demande de Jérôme Squelard afin de réaliser un passage piéton devant l'entreprise CM Batim'. Celui-ci sera à la charge de la commune.

### Commission enfance jeunesse :

La commission travaille sur la mise en place des TAP, la refonte du règlement intérieur de la cantine. Après la visite de la commission au restaurant scolaire le 28/05/2014, une étude sur une desserte est en cours et une réflexion sur les repas (que voulons nous mettre dans l'assiette des enfants ?).

Fabrice ETIE demande la possibilité de dématérialiser les inscriptions au restaurant scolaire.

Possibilité est donnée aux ATSEM et aux Instituteurs de commander leur repas de la cantine pour consommation hors du restaurant scolaire.

L'aménagement des locaux de Roule ti' bouts est acté par la CAF.

Jérôme SQUELARD donne un compte rendu sommaire des réunions du SIVOM de la région de Riaillé.

### INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

En application des dispositions de la circulaire du 8 janvier 1987, le montant maximum de l'indemnité allouée peut faire l'objet d'une revalorisation annuelle au même taux que les indemnités exprimées en valeur absolue allouées aux agents publics. L'indemnité pour 2014 est identique à celle de 2013, soit 119,55 € pour un gardien ne résidant pas dans la commune. Le conseil municipal vote ce montant à l'unanimité.

### CONTRAT D'ACQUISITION DE LOGICIELS ET DE PRESTATION DE SERVICES

Ce contrat a pour objet la cession du droit d'utilisation des logiciels et la fourniture par SEGILOG à la commune d'une prestation d'assistance, de suivi et de développement. Le montant de la rémunération, 11 190,00 € HT pour 3 ans, se décompose en trois versements annuels de 3 357,00 € HT pour la « Cession du droit d'utilisation » et 373,00 € HT pour « Maintenance et formation ». Accepté à l'unanimité.

### RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2013

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur la prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Après présentation, le conseil municipal adopte ce rapport à l'unanimité.

### SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES

Avant la réalisation de la troisième tranche de réhabilitation du réseau des eaux usées, il était nécessaire de réaliser une étude sur la partie concernée. Celle-ci a révélé le besoin d'une inspection complémentaire sur des tronçons annexes. Le montant de cette inspection complémentaire s'élève à 14 280,00 € TTC.

Après explications et débat, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder à cette inspection complémentaire réalisée par le cabinet 2LM.

### FONDS DE CONCOURS 2014

La Compa a créé en 2009 un Fonds de Concours destiné aux investissements des communes. Nathalie GENEIX, Anne GUILLET, Aurélie FERRE, Réda BEN KEBIL, Michel OUAIRY et Christophe LEBRETON se sont proposés pour étudier un projet concernant le parcours de santé autour du plan d'eau.

### DECISION MODIFICATIVE TECHNIQUE n° 2

Le conseil municipal décide des virements de crédits suivants :

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Article 775- Produit des cessions d'immobilisations		- 12 000 €		
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	- 12 000 €			
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Chapitre 021 – Virement de la section de fonctionnement				- 12 000 €
Chapitre 024 – Produit des cessions				12 000 €
TOTAL	- 12 000 €	- 12 000 €		0
Résultat		0 €		0 €

## MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L' ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

La baisse massive des dotations de l'Etat aura des conséquences sur les ressources des communes. Fabrice ETIE fait remarquer que le courrier ne parle pas des objectifs de transfert aux Communautés de Communes.

Le Conseil municipal par 14 voix pour et 4 abstentions (Lydia BEATRIX, Fabrice ETIE, Anne GUILLET et Michel OUAIRY) soutien cette motion.

## RESERVE PARLEMNTAIRE

Monsieur Joël GUERRIAU, sénateur, dans le cadre de sa dotation parlementaire, pourrait attribuer une subvention à la commune pour des travaux d'investissement.

Le conseil municipal, après avoir étudié les possibilités,

- souhaite présenter le dossier de mise aux normes du parking près de l'école Saint-Pierre (sécurisation des élèves) et de la rue de l'espérance.

- décide de solliciter une aide dans le cadre de la Dotation parlementaire d'un montant de 5 000 €.

## DOTATIONS DE L'ETAT

La Dotation Globale de Fonctionnement attribuée à la commune au titre de l'année 2014 s'élève à 266 813 €. Une retenue ampute le budget de 8 915 € au titre du redressement des finances publiques.

La Taxe professionnelle s'élève pour 2014 à 19 954 €.

## LUTTE CONTRE LES ORGANISMES NUISIBLES

La FDGDON (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire-Atlantique) propose une lutte collective contre les corvidés. Le conseil accepte de participer à cette lutte et vote une participation de 771 € pour l'année 2014.

La lutte contre les rongeurs aquatiques nuisibles réalisé par le réseau de piégeurs bénévoles en juin 2014 a permis de piéger 114 ragondins et rats musqués. A raison de 1,50 € par animal la facture s'élève à 171 €. Il est proposé de valoriser le montant par animal à 2 €. Le conseil accepte à l'unanimité.

M. Pierre-Yves EMERIAU est le nouveau correspondant sur la commune.

## QUESTIONS DIVERSES

Lydia Beatrix a interpellé le conseil

- sur la re-crédation d'un poste d'ATSEM pour la classe de MS/GS et création d'un poste supplémentaire pour la classe de GS/CP. Le compte rendu du conseil d'école n'étant pas parvenu à la mairie, il sera discuté de cette demande en commission après réception du compte-rendu.

- sur les suites données au courrier adressé par la FCPE concernant le photocopieur de l'école primaire Jacques Demy tombant en panne régulièrement. Il lui est répondu que le photocopieur a été changé et qu'aucune réclamation n'est arrivée à la connaissance du secrétariat général.

- sur la possibilité de connaître le budget des TAP afin de répondre aux demandes des intervenants. L'étude est en cours par suite de désistement d'intervenants.

Fabrice Etier demande la possibilité d'avoir une situation budgétaire de la commune tous les trimestres. Celle-ci sera fournie à l'issue de l'intervention du Trésorier M. HOUILLOT.

La séance a été levée à 23 h

GUIHARD André

TESTARD Joseph

AREZKI Marie-Laure

PRIOU Christian

ROUIL Catherine

PAGEAUD Arnaud

BEN KEBIL Réda

LEBRETON Christophe

DABO Bertrand

- 8 JUIL, 2014

JAUNASSE Christelle  
Procuration à André GUIHARD

GENEIX Nathalie

HARDY Isabelle  
Procuration à Réda BEN KEBIL

SQUELARD Jérôme

DELANOU Angélique

FERRE Aurélie

GUILLET Anne

ETIE Fabrice

OUAIRY Michel

BEATRIX Lydia

### POUVOIR

Je soussigné Mme Isabelle HARDY donne pouvoir à M. Réda BEN KEBIL

- de me représenter à la réunion

### POUVOIR

Je soussigné Mme Jaunasse Christelle donne pouvoir à M. André Guichard.

- de me représenter à la réunion du 08/07/2014,
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

### POUVOIR

Je soussigné Catherine Rain donne pouvoir à Christophe Le Breton.

- de me représenter à la réunion du 08/07/2014,
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents

Le présent pouvoir conservant ses effets pour tout autre jour auquel cette réunion serait reportée pour cause quelconque.

NB : Validité, trois reports au maximum.

Fait à : Isabelle

Date et Signature :

le 4 juillet 2014